



François LAMY
Député de l'Essonne
14 septembre 2007

Communiqué de Presse

Sans papiers de Massy: l'Etat peut et doit débloquer la situation.

Les sans papiers qui occupent l'Eglise Saint Paul de Massy depuis 5 mois, ont reçu cette semaine la visite des huissiers, et sont convoqués mardi prochain au Tribunal de Grande Instance d'Evry, dans le cadre d'une procédure lancée par l'Evêché.

Si François Lamy comprend la volonté de l'Evêché de retrouver la pleine utilisation de son bien après plusieurs mois d'occupation, il regrette l'attitude de l'Etat.

Les représentants de l'Etat disposent en effet depuis plusieurs semaines des 506 dossiers transmis par le collectif, et s'étaient engagés à les étudier, tant auprès du collectif que des élus.

L'Etat doit aujourd'hui, définir des critères pour la régularisation et apporter rapidement un début de réponse aux dossiers soumis pour débloquer la situation et permettre au dialogue de se renouer.